

(2025) Cérémonie des vœux



Vous étiez nombreux le samedi 18 janvier pour partager le verre de l'amitié. à l'occasion de la présentation des vœux 2025 par Anne Grignon, Maire et le Conseil municipal...
Plus d'informations page 2.

(05 AVRIL) Ramassage de printemps



Le "Ramassage de printemps" organisé par la Mairie est l'occasion d'une balade citoyenne, amicale et utile pour notre cadre de vie. Lors du ramassage organisé en 2024, nous avons réuni 100 kg de déchets, et d'autres encore plus encombrants avaient été pris en charge par l'équipe technique de la Mairie.
Rendez-vous samedi 5 avril à 14h30 au parking de la Mairie....
Plus d'informations page 2.



"Black Angus"
race bovine d'origine écossaise
pâturant à Lévis-Saint-Nom



Anne Grignon

ÉDITO

Chère Madame, cher Monsieur,

Le début d'année a été consacré à la construction du budget de la commune, dans un contexte particulièrement contraint, avec une nouvelle mise à contribution des collectivités pour réduire la dette publique du pays. **Les impôts ne seront pas augmentés et aucun emprunt ne sera contracté, de sorte de maintenir un endettement nul et préserver la situation financière parfaitement saine du village.** Des projets d'aménagement devront toutefois être décalés dans l'attente d'opportunités de financement.

Deux importants projets, déjà financés, ont eux déjà démarré, poursuivant l'inscription de la commune dans une dynamique de réduction de son empreinte énergétique : le remplacement de toutes les lampes au sodium par des leds et les travaux d'amélioration de la performance énergétique de l'école.

Des travaux d'urgence de lutte contre les inondations ont démarré. Afin de recenser les habitations impactées par les inondations d'octobre, je vous invite à vous faire connaître auprès de la Mairie (voir les modalités en page 5). **Par ailleurs, des travaux de voirie et des travaux d'entretien des bâtiments sont en cours. Des arbres ont été plantés à l'école et au terrain d'évolution pour rendre ces espaces toujours plus agréables et conviviaux.** Des nichoirs à mésange sont également toujours disponibles en Mairie pour lutter collectivement contre la prolifération des chenilles processionnaires.

La vie du village a enfin été ponctuée par des événements festifs, culturels et sportifs pour toutes et tous, de la Cérémonie des vœux à la Galette des rois, en passant par de beaux concerts et la course de la Récré des 4 châteaux... **préfigurant ainsi comme chaque année une explosion des activités et animations au printemps.** Alors préparez vos agendas et notez-y déjà le Salon des Arts, la sortie de printemps, les repas et autres sorties culturelles, les concerts, les auditions de danse et de piano des élèves ou encore le Carnaval de printemps de la Récré ! **Au plaisir de vous y retrouver !**

Votre Maire *Anne Grignon* Présidente de la Communauté de communes de la Haute vallée de Chevreuse

(05 AVRIL)
**Ramassage
de printemps**



... samedi 5 avril à 14h30, apportez vos gants, gilets fluorescents et chaussures de marche !

Les zones de la route de Coignières vers le Val-Favry, les Sept-Tournants, les parkings de Maincourt et de l'Eglise, la route de Dampierre, le début du chemin de la Porte Dorée seront passées au peigne fin par les bénévoles.

Un goûter clôturera l'après-midi.



(20 JUIN)
Fête de la musique

Nouvelle formule ! FestiLévis vous propose une joyeuse Fête de la musique le vendredi 20 juin à 18h.

Musiciens et chanteurs amateurs, vous êtes les bienvenus !

Contactez FestiLévis
festilevis@gmail.com

(2025) **Cérémonie des vœux**

Les Vœux 2025 furent l'occasion de faire le point sur les projets pour la commune, de récompenser les Médailleurs du travail et d'échanger avec nos représentants à l'Assemblée Nationale, au Conseil Départemental et au Conseil Régional, ainsi qu'avec le Ministre de l'Europe et des Affaires Etrangères Jean-Noël Barrot.

Le tout dans une ambiance musicale assurée par l'Harmonie municipale et par Francis Vidil au piano.

La Cérémonie a permis aussi de féliciter et récompenser les Bacheliers 2024. L'Equipe municipale leur souhaite le meilleur pour la suite de leur formation.



SÉANCE
DU 13 FÉVRIER 2024



Perspective : Anne Hauri

● PROJET "YVETTE"

• Face au dépassement du coût du projet proposé par le groupement d'architectes en charge de la maîtrise d'œuvre par rapport à l'enveloppe initiale allouée (+ 25 %), et face à l'absence de lisibilité sur les possibilités de financements, le Conseil municipal décide de mettre fin au marché de maîtrise d'œuvre. Un projet adapté à la situation sera repris dans le cadre d'une nouvelle consultation.

● DÉLÉGATIONS AU MAIRE

• Pour plus de réactivité dans la gestion des affaires de la commune, le Conseil municipal donne délégation au Maire pour demander à tout organisme financeur l'attribution de subventions.

• Pour la simplification de l'action publique locale, le Conseil municipal décide de donner délégation au Maire pour admettre en non-valeur des créances irrécouvrables d'un faible montant.

→ MAIRIE Résumé des derniers Conseils municipaux



L'intégralité des comptes-rendus des Conseils Municipaux est disponible sur le site internet de la Mairie et est consultable en Mairie.

- terrassement, voiries, réseaux divers, gros œuvre,
- menuiseries extérieures,
- isolation thermique par l'extérieur,
- cloisonnement, plafond, menuiseries intérieures, peinture, plomberie, électricité.

• **Demande de subvention auprès de la Région Ile-de-France** pour la création d'un îlot de fraîcheur au sein de la cour de l'école.

● BUDGET COMMUNAL ET BUDGET ASSAINISSEMENT 2025

• Avant le vote des budgets primitifs 2025 qui interviendra en mars, le Conseil municipal autorise le Maire à engager, liquider ou mandater des dépenses d'investissement à hauteur du quart des dépenses de 2024.

SÉANCE
DU 10 DECEMBRE 2024

● ÉCOLE DES SOURCES

• Signature des marchés relatifs à la rénovation énergétique des bâtiments de l'école :



→ TRAVAUX...

Des leds pour l'éclairage public

→ Le remplacement des lampes à sodium est en cours sur l'ensemble de l'éclairage public de la commune. Les nouvelles ampoules Led permettront de réduire la consommation électrique et de limiter les émissions de CO2.

La rénovation énergétique des bâtiments de l'École des Sources



→ Les travaux de rénovation énergétique de l'École des Sources ont débuté lors des vacances d'hiver et se prolongeront à chaque période de vacances afin de ne pas gêner les apprentissages.



Il s'agit de remplacer les ouvertures, d'ajouter une isolation par l'extérieur, de refaire l'enduit extérieur des bâtiments et d'ajouter des structures de bois en brise-soleil le long des classes.

infiltration des eaux de ruissellement et d'apporter de la fraîcheur à la classe attenante. ●



Par ailleurs, une partie du revêtement du sol extérieur sera retirée et végétalisée afin d'assurer une plus grande



TRAVAUX D'ENTRETIEN
Les tomettes qui pavent le sol de l'Eglise étaient descellées au niveau de l'entrée principale, gênant le bon usage de la porte. Les tomettes ont été remplacées par l'équipe des Services techniques.
Par ailleurs, les gouttières de la Salle polyvalente ont été remplacées.

→ ÉCOLE ET LOISIRS...

2025, l'année des grands projets !

Des travaux d'abord...

→ En plus des travaux de rénovation énergétique des bâtiments, de nouvelles plantations ont été faites dans la cour de l'école maternelle.



Du sport aussi...

Plusieurs élèves de l'École des Sources ont participé le dimanche 16 mars à la Récré des 4 Châteaux, une incroyable journée de sport et de convivialité avec des courses à pied au Domaine de St-Paul à Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

Plus d'un millier d'élèves du CP au CM2 des 12 communes étaient inscrits. (École - Récré des 4 châteaux).



de cinq séances de vélo avec une association encadrant les élèves et les enseignants.

Alliant théorie et pratique, ce dispositif permet aux enfants d'apprendre à faire du vélo en toute sécurité.

Et du côté du Centre de loisirs...

"Festivités fantastiques" était le thème des activités des vacances de février.

→ CCAS

Tonitruants fin 2024 et début d'année pour les seniors...



→ Chers amis seniors, à vos agendas ! Fin d'année 2024 et début 2025 tonitruants, repas au Cabaret et galette avec un loto endiablé. Et pour la suite, vous ne serez pas déçus !! (j'espère). Retenez donc pour ce premier semestre :

Jeudi midi 3 Avril

Repas à la Ferme auberge de la Quoiqueterie à Vieille Eglise

Jeudi 22 Mai

Journée de printemps en autocar à

Les enfants ont plongé dans un jeu de rôle grandeur nature.

Chacun incarnait un personnage avec des quêtes à réaliser afin de mettre fin à la "Guerre des Villages"...

Bien d'autres activités étaient au programme, notamment : atelier lutte, fées des bois, trolls malicieux, pâtisseries, light painting...

INSCRIPTION A L'ÉCOLE

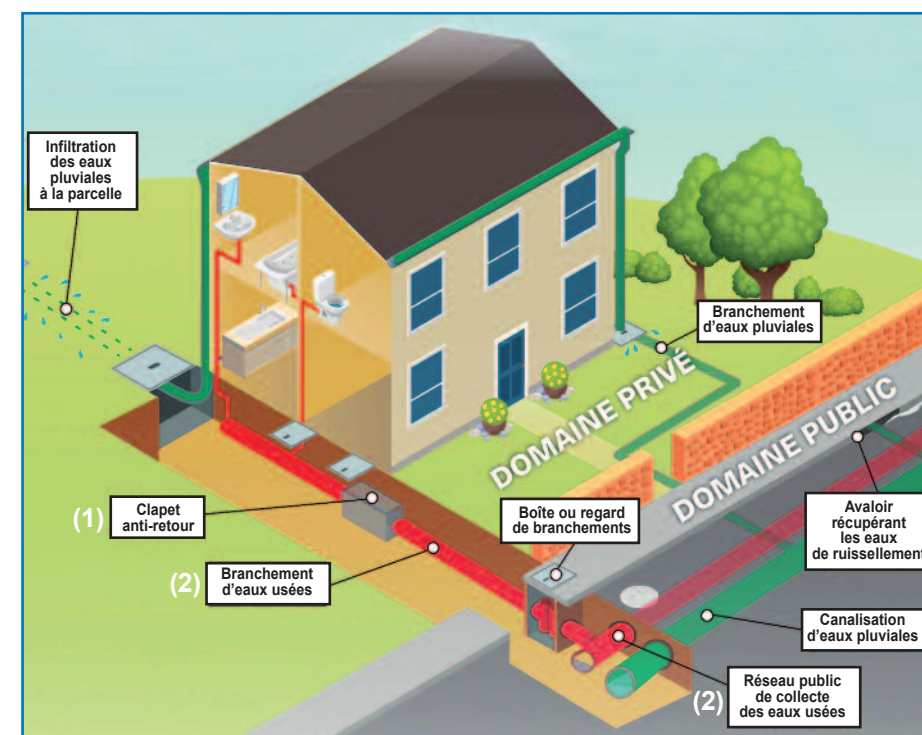
Les enfants qui auront 3 ans en 2025 pourront entrer en petite section de maternelle en septembre 2025.

Pour inscrire votre enfant, il faut dans un premier temps contacter Stéphanie Barreira en Mairie au 01 34 61 82 05.

à savoir...

→ ASSAINISSEMENT ET INONDATIONS

Protection des habitations des remontées d'eaux usées et conformité de collecte et de raccordement au réseau...



→ Je protège mon habitation des remontées d'eaux usées en cas de fortes pluies et m'assure que mon installation est conforme.



Les épisodes de fortes pluies de 2024 nous ont appris les risques croissants auxquels nous devons collectivement faire face (cf l'article du Lévis Infos de décembre 2024). Les vérifications de conformité et les travaux correctifs à envisager peuvent être anticipés par les propriétaires concernés.

C'est l'occasion de rappeler :

• l'utilité de protéger sa maison des

retours d'eaux usées lors des fortes pluies par un dispositif anti-retour permettant d'éviter le reflux des eaux usées vers les habitations. Ces dispositifs sont prévus au règlement départemental. (1) Les clapets anti-retour sont efficaces et simples à installer au niveau du regard le plus proche de la rue. Il est important de le prévoir particulièrement en cas de faible pente du réseau privé. Le plus efficace est de demander l'avis d'un professionnel qualifié,



• les eaux de pluie ou de source de la maison ou du jardin ne doivent pas être raccordées au réseau des

eaux usées (2) tel que cela est prescrit par le règlement d'assainissement communal. Les vérifications s'imposent notamment sur les collecteurs de rampe de garage, les descentes de gouttières, les pompes de relevage de collecte de sources en sous-sol, les sorties de puisard...

En parallèle, les gestionnaires des réseaux de Lévis-St-Nom et des Esbarts-le-Roi poursuivent leurs actions en lien avec la Police de l'Eau pour réduire encore les apports d'eau de pluie à la station d'épuration (mauvais branchements chez les particuliers, entretien et vérification des réseaux sous voirie...). ●

Le SIAHVV (Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette), le Parc Naturel Régional et la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse renforcent leurs moyens pour la prévention des inondations et la réduction de la vulnérabilité.

Concrètement, des conseils pratiques et techniques pourront être délivrés à chaque usager et des groupements d'achats pourront être envisagés.

Ainsi, la Mairie souhaite recenser les habitations sinistrées par les fortes pluies d'octobre. Vous êtes invités à vous faire connaître par mail à accueil@levis-saint-nom.fr en décrivant les dégâts observés et en indiquant l'origine identifiée selon vous : eaux de ruissellement agricole ou forestier, ou reflux d'eaux pluviales ou usées, ou débordement de ru ou rivière.

Attention : dans un premier temps, cette action donne priorité aux habitations touchées dans leurs espaces de vie. Les inondations de garages, caves, sous-sols, jardins sont exclues de cette première analyse et ne sont donc pas concernées par ce recensement.

Vigilance crues de l'Yvette

Le SIAHVV, le Syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique de la Vallée de l'Yvette, propose un système d'alerte informant des risques de crues.

Pour vous inscrire :

www.siahvy.org/bulletins-crue



De la lecture bien sûr...

L'École participe au Salon du livre de la vallée de Chevreuse, Lirenval, du 17 au 22 mars 2025.

Les élèves découvrent ainsi de nouveaux livres et votent pour leur livre préféré. Ils ont la possibilité de rencontrer les auteurs et illustrateurs lors de visites de classe afin d'échanger sur leur métier et leur ouvrage.

Et aussi de la sécurité routière !

Et aussi de la sécurité routière ! Les élèves bénéficieront du dispositif "Savoir Rouler" dans le cadre

(OISEAUX) Chenilles, mésanges et taille des haies

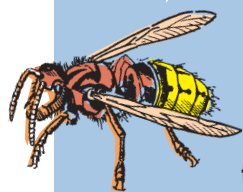


La présence d'oiseaux dans les jardins, notamment les mésanges, est l'alternative naturelle et gratuite pour lutter contre les chenilles processionnaires. Une mésange attrape 500 larves de chenilles par jour pour nourrir ses petits.

Pour encourager la présence d'oiseaux dans le jardin :

- des nichoirs peuvent être installés : la Mairie a encore quelques nichoirs à mésanges disponibles, ils vous sont offerts,
- il faut éviter de tailler les haies en période de nidification entre le 15 mars et le 31 juillet.

(SUBVENTION) Frelons asiatiques



La Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse peut subventionner la destruction de nids de frelons asiatiques chez les particuliers du territoire intercommunal.

A hauteur de 50 %, cette aide est plafonnée à 200 € et est conditionnée à l'intervention d'un professionnel spécialisé. Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le site internet de la communauté de communes : <https://www.cchvc.fr/environnement/frelons-asiatiques/>

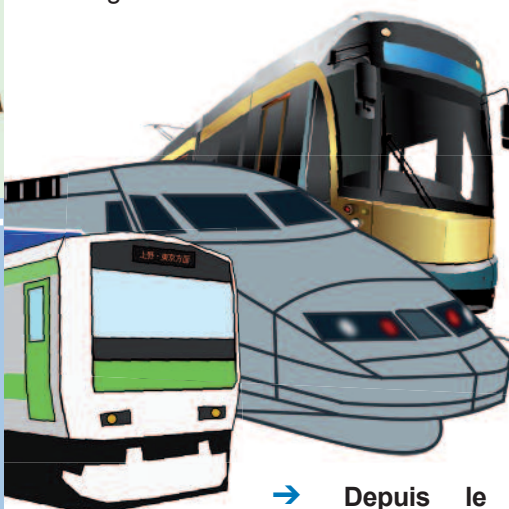


TRANSPORTS

Le bus desservant Lévis



→ Afin de fiabiliser les outils d'horaires et d'itinéraires des presque 1900 lignes de bus de la région, Ile-de-France mobilités procède à une nouvelle numérotation des lignes de bus. **Le bus desservant Lévis est désormais la ligne 5337.**



→ Depuis le début de l'année, Ile-de-France Mobilités propose une simplification des tarifs et de la billetterie des transports en commun :

- vous prenez le métro, le train ou le RER, le funiculaire ou les trams Express ? Un trajet vous coûtera désormais 2,50 € (1,25 € en tarif réduit). Il vous permet de voyager dans toute l'Ile-de-France sauf vers les stations et gares aéroportuaires,
 - vous prenez le bus ou le tramway ? Votre trajet coûtera 2 € (1 € en tarif réduit). Il vous permet de voyager en bus et en tramway dans toute l'Ile-de-France (sauf Orlybus, Roissybus),
 - si vous faites une correspondance RER - Bus, par exemple, il vous faudra 2 tickets.
- Ces deux titres existent aussi à tarif réduit pour le public ayant droit à des réductions.

Avec le passe Navigo Liberté +, vous voyagez librement sans acheter de titre de transport à l'avance et bénéficiez d'avantages tarifaires.

Chaque mois, vos trajets sont comptabilisés et le paiement du montant total de vos déplacements s'effectuera par prélèvement le mois suivant. Si vous ne voyagez pas durant un mois ou plus, rien ne vous est prélevé.

Les tarifs appliqués sont :

- le prix du Ticket Métro-Train-RER à 1,99 € (0,99 € en tarif réduit),

Voyager en Ile-de-France : du nouveau !

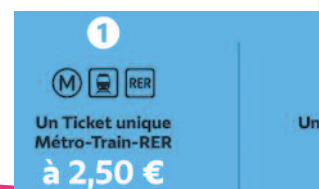
- le prix du Ticket Bus-Tram à 1,60 € (0,80 € en tarif réduit),
- la correspondance offerte entre Métro-Train-RER et Bus-Tram (vous ne payez que le prix du Ticket Métro-Train-RER),
- un plafond journalier à 12 € - hors trajets aéroportuaires / accès aux aéroports,
- en cas de trajet aéroport via Orlybus, Roissybus, métro ligne 14 station aéroport d'Orly, RER B gare de Roissy Charles-de-Gaulle, 13 € seront facturés indépendamment du plafonnement journalier.

Le contrat Navigo Liberté + est, au moment de la rédaction de cet article, chargé exclusivement sur un passe personnelisé (avec votre nom, prénom et votre photo).

Il sera très prochainement gérable sur smartphone via une application.

Vous souhaitez souscrire à Liberté + Rendez-vous en ligne sur le site iledefrance-mobilites.fr ou bien dans les espaces commerciaux de la RATP ou de la SNCF.

Pour souscrire, munissez-vous d'un RIB, papier ou dématérialisé, de votre passe Navigo si vous en avez un, d'une pièce justificative si vous souhaitez bénéficier d'un tarif réduit. Vous n'avez pas besoin de fournir de photo, elle sera prise directement sur place. Si vous n'avez pas de passe Navigo, il vous sera directement remis, chargé de votre contrat.



PETITES HISTOIRES NATURELLES...

Une petite bière pour nos limaces...



Daniel Gros

→ Cette année 2024 nous a amené de nombreuses pluies avec une humidité quasi permanente. C'est l'atmosphère idéale pour nos limaces et escargots qui s'en donnent à cœur-joie tandis que pour les jardiniers la situation était beaucoup plus difficile : nous avons semé plusieurs fois les haricots, salades, courges et potirons ! Et les vivaces, comme les hostas, ont été gravement perforées.

Les pièges à bière

Nous avons cherché à ramasser ces espèces gluantes et avons regardé du côté des pièges à bière. Cette solution s'est révélée très positive et nous avons constaté les qualités remarquables des limaces à percevoir les odeurs naturelles pour se guider qui compensent un peu leur très mauvaise vue. Ce flair leur permet de sentir l'odeur de la bière jusqu'à plusieurs dizaines de mètres, voire 100 mètres selon les espèces.

Attention tout de même de ne pas attirer chez nous l'ensemble des limaces du quartier si vous faites la même chose !

Notre petite histoire débute lors d'une soirée où je buvais moi aussi une bonne bière tout en méditant sur mes semis. C'était vraiment la première fois que j'avais atteint ce niveau d'échec. Cela me donnait vraiment beaucoup de dépit et j'ai utilisé le "restant" de ma bière dans une coupelle que j'ai mis disposition de ces bestioles.

En très peu de temps, elles sont arrivées. Chacune d'entre elles n'avait qu'un objectif en tête : la bière ! Est-ce que l'alcool qui les attire ? Si oui, nous aurions pu utiliser du vin rouge, du whisky ou encore un petit pastis. En

fait, ces demoiselles sont très attirées par l'odeur du houblon présent dans la bière.

Houblon ou chicorée...

Pourquoi adorent-elles l'odeur particulière de cette plante ? En fait, elles la confondent avec celle de la chicorée dont elles raffolent depuis les temps les plus anciens. Ce délicieux arôme les attire irrésistiblement et elles franchissent alors alertement cette distance en quelques heures.

vent progressivement toute la nuit et se comportent de la même manière.

Il n'est pas nécessaire d'utiliser des doses importantes de bière, 2 ou 3 cm suffisent, car lorsqu'elles tombent elles se positionnent sur le dos. Une bière peu onéreuse est suffisante pourvu qu'elle ait du houblon dans la composition.

Parmi les centaines de captures, aucune grosse limace grise (appelée léopard) n'a été remarquée dans les pièges peut-être aussi



Nous avons choisi comme pièges des boîtes de bonbons qui sont un peu plus grandes et par facilité nous les avons mises directement sur le sol. La présence de pluie ou de l'humidité dans l'air associée à une douceur des températures représentent les conditions idéales pour passer à l'action.

Les limaces montrent une excitation évidente et grimpent rapidement les 3 ou 4 cm de hauteur et redescendent à l'intérieur de la boîte pour "boire un bon coup". Et là, c'est un régal absolu ! Elles se comportent comme de vrais ivrognes et dès qu'elles sont complètement saoules... se laissent tomber dans la bière. Elles se noient alors dans le plaisir absolu pour ne plus se réveiller. Les autres, retardées par la distance, arri-

parce qu'elles sont plus rares. Elles seraient de plus utiles au jardin car considérées comme mangeuses des autres limaces.

Les hérissons, excellents prédateurs des limaces, peuvent également venir se saouler au point de perdre la réaction de se mettre en boule pour se protéger de leurs ennemis. Il faut alors recouvrir ces pièges tout en laissant passer bien sur les limaces. Une planche de bois peut faire l'affaire surtout qu'elle peut servir d'abri contre une possible pluie qui diminuerait l'efficacité de la bière.

Cette histoire de limaces a été bien amusante pour notre famille. Nous souhaitons que cela soit la même chose pour vous en la renouvelant à la maison si vous êtes curieux.





Entre une descente de ski, ses cours de design et sa participation au Téléthon 2024 en novembre dernier, Léo a fait une pause pour nous parler de lui, de ses passions, de ses amis et des choses importantes de la vie !

Léo, parle-nous un peu de toi !

→ Je m'appelle Léo, j'ai 18 ans, je suis une personne joviale et sympathique dans la vie de tous les jours. J'aime beaucoup le dessin, l'automobile et le cinéma, mes trois grandes passions !

Je suis étudiant en design à l'école Strate pour un cursus de cinq années. J'habite désormais à Meudon tout près de mon école, et je reviens le weekend chez mes parents à Lévis-Saint-Nom où j'ai grandi.

L'occasion aussi de retrouver les amis de Lévis ?

→ Oui, mes amis que je connais depuis 15 ans et l'époque de l'école des Sources. Je suis né avec ma maladie, la myopathie de Duchenne, diagnostiquée à l'âge de 6 ans. C'est une maladie neuromusculaire qui touche tous les muscles de mon corps. Pendant quelques années j'ai encore marché, et vers l'âge de 9-10 ans je me suis retrouvé en fauteuil roulant. Et même si je n'ai pas rencontré de gros problèmes à l'école, mes amis ont toujours été là pour m'entourer.

Et maintenant les études supérieures, c'est un grand changement pour moi. J'ai rencontré pleins d'amis et de professeurs cools. Mon école fait des efforts pour faciliter mon apprentissage, par exemple en adaptant un établi sur mesure pour moi. Mon appartement aussi, ça a été un énorme changement pour moi. Et finalement je suis très content !

Et alors, ce Téléthon, comment ça s'est passé ?

→ Lors de précédentes éditions du Téléthon, je suis rentré en contact avec l'AFM (1) qui m'a proposé de participer au Téléthon Gaming 2024. Evidemment, j'ai accepté cette nouvelle expérience, et

→ RENCONTRE

Léo Marchadier, "jovial, sympathique" (et plus encore !)...



De gauche à droite : Léo et Mika, parrain du Téléthon 2024. Mika, Samuel Etienne journaliste et animateur, notamment présentateur de "Questions pour un champion", Léo. Une chercheuse, Samuel, Léo.

puis quand même, la télé, ce n'est pas rien, j'ai trouvé cela très cool. C'était aux Arènes d'Evry, un stade conçu aussi pour l'e-sport (2) où plus de 200 streamers ont fait des lives sur Twitch (3).

Au milieu du stade, des streamers, des chercheurs, des jeunes se relayaient sur un plateau pour des interviews avec Samuel Etienne. J'ai pu parler de ce que j'attendais de la recherche médicale et aussi expliquer ma vie au quotidien. Mika, le parrain du Téléthon 2024, est venu et on a discuté ensemble. Au final, une très bonne soirée, très sympa. Très intéressant aussi de voir l'envers du décor. Très, très belle expérience !

J'ai pu passer des messages qui me tiennent à cœur : malgré la situation, il ne faut rien se refuser, et il n'y a pas de problème tant qu'il y a des solutions. J'ai été élevé comme ça, comme si ma maladie n'existait pas. Même quand c'était compliqué, on a réussi. Même si ça ne marche pas à tous les coups, globalement chaque fois on s'en est bien tirés. M'apitoyer sur mon sort ne fera pas faire évoluer les choses, c'est comme ça. Malgré la situation, je suis très content de ma vie en général. Même quand la vie est compliquée, on continue d'avancer.



BON A SAVOIR

(1) AFM : Association Française contre les Myopathies, organisatrice du Téléthon. Toute l'année, l'AFM recueille des dons : <https://www.afm-telethon.fr/fr>

(2) sport électronique ou compétition de jeux vidéo.

(3) des internautes participant à des défis sur Twitch, une plateforme de vidéos en direct.

(4) dispositif de stage-découverte en entreprise pour toute personne en situation de handicap.

• Léo pratique le ski adapté au Grand-Bornand. Une association locale promeut et facilite l'accès au ski pour tous, "Les Rois d'la glisse". Des dons sont possibles : <https://lesroisdlaglisser.fr/>

Des moments insolites dans ta vie ?

→ Oui, j'arrive à faire du ski ! C'est du ski avec un siège baquet monté sur deux skis avec un moniteur derrière. Avec cela, je peux prendre les télésièges et foncer sur les pistes.

J'adore la vitesse. Mon record s'élève à 90 km/h ! Et cette année, j'ai essayé un nouveau système, comme un kart sur ski, je peux diriger et freiner en autonomie. C'est super cool !

J'ai participé aussi aux DuoDays (4), auprès du Ministre Jean-Noël Barrot à Bercy, grâce à la Députée, Anne Bergantz et à la Maire, Anne Grignon.

Et puis, j'ai énormément voyagé, en Afrique, en Finlande, aux Etats-Unis. Les américains ont une mentalité telle qu'il n'y a aucune différence. Le regard sur le handicap est différent de ce qu'on voit en France, dès le plus jeune âge. J'ai même été invité à un match de baseball par un joueur de l'équipe de Boston !

Mon handicap ne m'apporte pas que de mauvaises choses !

Merci à Léo pour le temps accordé, son énergie, sa positivité !

Propos recueillis par Delphine Hilbert.

→ ASSOCIATIONS

Quoi de neuf au programme...

AMICALE

→ Le 26 janvier dernier, malgré une température très froide et un ciel gris, de nombreux bénévoles de l'AMICALE n'ont pas hésité à se rendre au crapaudrome pour terminer sa remise en état avant la migration des crapauds.



Celle-ci n'a pas encore commencé à l'heure de la rédaction de cet article mais lors de la parution de celui-ci beaucoup de crapauds auront migré vers l'étang pour aller se reproduire, nous vous donnerons les derniers chiffres lors d'un prochain numéro.

N'hésitez pas à vous rendre au crapaudrome, des bénévoles y seront présents tous les matins pour procéder au sauvetage des amphibiens. Inscrivez-vous au crapaudrome.levi78@gmail.com



Les visites du Quartier Mouffetard à Paris et du Panthéon ont été organisées les 6 et 7 février 2025 avec un guide très professionnel qui nous avait fait découvrir fin 2023 l'Île de la Cité, l'Île Saint-Louis et le Tri-



bunal du Commerce, nous n'avons pas eu de pluie cette année, mais la température était glaciale. Nous ne manquerons de solliciter à nouveau ce conférencier et vous informerons des prochaines visites.

Le 15 mars, balade nature, le 12 avril prochain, découverte de la réserve de la Millière aux Mesnuls (reste des places), 16 mai, journée dans le Vexin, 13 juin, visite du Plateau de Saclay et de l'Abbaye du Temple à Vauhallan.

Après la période hivernale, les activités de jardinage pourront reprendre à l'Abbaye de Notre-Dame de la Roche. ●

Faites-vous connaître si vous êtes intéressés
amicale.levi78@gmail.com.

Contact :

Marie-Luce Dubois, Présidente
amicale.levi78@gmail.com.
<http://amicale-levi78.asso-web.com>



F2L - Fêtes Familiales

Loisirs

→ Notre concert Pop Rock a fait salle comble !

Dans un cadre chaleureux, la Salle polyvalente de Lévis-Saint-Nom, transformée pour l'occasion, a accueilli pour la deuxième fois le groupe Blue Jean Rock lors de notre concert annuel de février.

Alliant plaisir auditif et gustatif, il est devenu notre rendez-vous incontournable.

De la musique à la culture
Le 26^e Salon des Arts, organisé par

F2L, ouvrira ses portes les 29 et 30 mars et réunira artistes, créateurs et amateurs d'art. Ce salon, ouvert à tous, met en avant



la richesse et la diversité de l'art sous toutes ses formes : peinture, sculpture, photographie, artisanat... Nous vous attendons nombreux ! Ouverture au public : 14h -18h le samedi, 10h -18h le dimanche.

Un nouveau professeur rejoint l'équipe F2L

Après les congés d'hiver, Véronique prendra le relai de Margaux pendant son congé maternité.

Notre petite troupe de danseurs et danseuses Modern Jazz bénéficiera ainsi d'une expérience nouvelle en matière d'apprentissage et poursuivra la préparation du Gala tant attendu, qui se tiendra le dernier week-end de juin (Sa 28 - Di 29).

Contact :

<https://f2llevis.wixsite.com/accueil>

Graines & Culture



→ Répare café

Le Répare Café se réunit les premiers samedis de chaque mois à la Salle polyvalente. L'esprit est de redonner vie à des objets laissés à l'abandon suite à une panne, une usure. Tout ceci s'opère dans un esprit d'économie mais aussi de préservation de l'environnement.

L'équipe de réparateurs est constituée de bénévoles passionnés, curieux d'apprendre et heureux de partager un savoir-faire et des bonnes pratiques.

Tous les cas sont analysés et si possible une réparation est proposée dans le respect de la sécurité de l'utilisateur. N'hésitez pas à nous rejoindre dans cette bonne ambiance pour aider ou être aidés.

→ AMAP

Tous les mardis, une livraison de produits proposés par le Potager de l'Epinay à Orcement, ou encore du pain (de deux boulangers différents suivant la semaine) vous sont

proposés. Vous commandez le lundi avant 12h pour une distribution le lendemain à partir de 19h, au local de stockage à l'arrière de la Salle polyvalente. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez essayer.



→ Café Littéraire

Le Café Littéraire de Lévis-Saint-Nom se réunit tous les 2^{es} samedis du mois, de 10h30 à 12h à la Salle polyvalente. Venez partager vos lectures, découvrir et échanger avec nous, que vous soyez amateur de littérature, de polars ou de romans d'été ! Trois suggestions pour ce début d'année :

- "La Petite Bonne" de Bérénice Pichat, un roman original, touchant et très joliment écrit sur la rencontre improbable entre une gueleuse cassée de 14-18 et... une petite bonne,
- "Les Guerriers de l'Hiver" d'Olivier Norek, un roman magnifique sur l'invasion de la Finlande par l'URSS en 1939, racontée à hauteur d'homme (et de femme),
- "Alabama 1963" de Ludovic Manchette et Christian Niemiec, un polar surprenant en pleine ségrégation, mariant suspense, ironie et politique.

Enfin, notez bien dans votre agenda, un Atelier Bien-être est prévu le 5 avril prochain, après-midi, à la Salle polyvalente de Lévis-Saint-Nom. Vérifiez l'affichage, pour plus de détails.

Contact :

<https://graines-et-culture.sitogo.fr/grainesetcultures@gmail.com>

Sophr'Oh !

→ Samedi 5 avril, l'Association Sophr'Oh propose un Atelier expérimental, "Le corps à la parole" - car nos corps nous racontent... qu'on le veuille ou non ! Karina vous guidera en douceur (et en musique) : éveil du mouvement, déambulations sans paroles, dialogue des émotions en gestes, percussions cor-



porelles, "sculptures vivantes" et libre expression spontanée... autant de manifestations de soi et des autres, sans les mots et sans jugement. Pas besoin de savoir danser.

Animation de 15h à 16h30, en Salle Girouard (place Yvon Esnault).

Inscriptions :

06 01 44 40 10

par mail : sophr78@gmail.com.

Participation : 11€ / personne

FestiLévis



→ Après avoir prêté main forte à la Mairie et à la Récé pour la Fête de Noël qui fut un moment de convivialité très réussi, FestiLévis s'organise pour vous proposer une joyeuse Fête de la musique le vendredi 20 juin à partir de 18h.

Des groupes de musiciens viendront animer la soirée et vous pourrez vous restaurer et partager un verre autour d'une buvette. Musiciens et chanteurs amateurs, vous êtes les bienvenus, alors, si vous avez envie de participer, n'hésitez pas, rejoignez-nous !

Contact :

festilevis@gmail.com

patrimoine

→ HISTOIRE Secrets de Croisés...

Muriel Vigie, historienne raconte...

En novembre dernier, Muriel Vigie, Lévisienne, nous a partagé quelques secrets de Croisés.

Elle nous livre ici l'essentiel de sa conférence.

Merci à elle pour ses passionnantes histoires.



Pourquoi cette Croisade de chrétiens contre des chrétiens ?

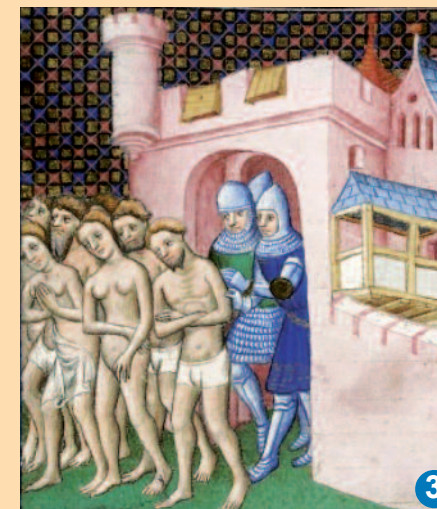
→ Essentiellement parce que ceux que nous appelons aujourd'hui "Cathares", veulent un retour aux pratiques apostoliques du christianisme primitif. Ils rejettent toute la liturgie et les sacrements catholiques et contestent l'autorité du pape, qui n'est, selon eux, que le gestionnaire de ce monde mauvais, créé non par Dieu mais par le diable, au profit d'une Église assoiffée de biens matériels.



Par ailleurs, le Pape veut récupérer les revenus des biens d'Église, trop accaparés par les Seigneurs laïcs du midi qui laissent ces hérétiques libres d'exercer leur croyance au grand jour. Raimond VI, Comte de Toulouse et Vassal du Roi de France, est particulièrement visé : le meurtre du légat du Pape en

1208 lui est attribué et est l'occasion de lancer cette croisade.

Philippe Auguste ne s'engage pas mais charge Gui des Vaux-de-Cernay de recruter des Croisés. Parmi eux, Simon de Montfort et Gui de Lévis, son beau-frère, très croyants et convaincus d'agir au nom du Christ. Néanmoins, l'appât de biens, contenu explicitement dans l'appel du Pape, finit par ne pas les laisser indifférents comme beaucoup de petits Seigneurs qui s'engagent dans cette aventure.



La Croisade, d'une extrême brutalité, commence à Béziers où les habitants, réfugiés dans l'Eglise de la Madeleine, sont brûlés vifs. À Car-

cassonne, la ville est mise à sac et la population, dépouillée de tout, est chassée de la ville et Montfort distribue les terres des vaincus : Mirepoix est donnée à Gui de Lévis, le "Maréchal" chargé de la cavalerie. Les exactions se succèdent : à Minerve, 140 hérétiques sont brûlés, à Bram 100 hommes ont les yeux arrachés, au Château de Lavaur, 80 Chevaliers sont égorgés parce que le gibet où ils avaient été pendus s'était effondré et 400 hérétiques sont brûlés. Quant à la Dame du château, elle est jetée dans un puits où elle meurt lapidée !

Bien vite, la guerre contre l'hérésie devient une guerre de conquête qui se tourne directement contre Raimond VI. Comme Philippe Auguste ne le soutient pas, Raimond cherche protection auprès de son beau-frère, le Roi d'Aragon, Pierre II. Avec l'accord du Pape, Pierre II essaie de parlementer avec Montfort mais, la conciliation ayant échoué, il attaque les Croisés à Muret. La cavalerie de Montfort fait des merveilles et le Roi d'Aragon est tué.

Le Concile de Latran, en 1215, confirme toutes les conquêtes des Croisés. Raymond VI doit abdiquer en faveur de son fils, Raymond VII, et le Comté de Toulouse reste à Montfort. C'en est trop pour Raymond VII qui soulève la population contre les Croisés à Beaucaire et leur fait subir une lourde défaite. Ensuite, il est accueilli en héros à Toulouse qui se soulève. Montfort y trouve la mort le 25 juin 1218.

Son fils Amaury lui succède mais il n'a pas son talent et subit une série d'échecs. Découragé, il revient en Île-de-France remettre tous ses biens du midi dans les mains du nouveau Roi, Louis VIII, qui repart en croisade et récupère des places mais ce sont les troupes de Louis IX (Saint-Louis) qui reprennent Toulouse en 1228.

En 1229, le Traité de Paris met fin à la Croisade. Les acquis des Barons de Lévis sont confirmés et leur titre de "Maréchal de la foi" devient héréditaire. Raymond VII retrouve la majorité de ses terres à condition de se croiser contre les hérétiques et de marier sa fille Jeanne au frère du Roi, Alphonse de Poitiers. À la mort de ce dernier, le Comté de Toulouse deviendra possession du Roi de France, grand gagnant de cette Croisade. ●

Muriel Vigie.

(1) Le blason des Lévis au Château de Mirepoix (aujourd'hui Château Terride).

(2) Le Pape Innocent III.

(3) Les habitants de Carcassonne sont chassés de la ville.



URBANISME

Quand faire une demande préalable ?

Travaux chez soi...

→ Sauf exceptions, une autorisation préalable est obligatoire avant de réaliser des travaux chez soi : le changement de destination des locaux, la modification de l'aspect extérieur, la création de surface de plancher, la modification de la configuration des terrains (mouvements de terres) et les travaux sur les clôtures et les portails.

Une demande d'autorisation préalable à déposer en Mairie est donc obligatoire si vous envisagez par exemple :

- d'abattre un arbre (après avoir vérifié que vous ne vous trouvez pas en zone de protection supplémentaire Espace Boisé Classé - EBC),
- de modifier la clôture de votre jardin,
- de modifier les accès depuis la rue ou de remplacer le portail ou le portillon de votre jardin,
- de créer des retenues de terres dans votre jardin en pente,
- de créer une terrasse extérieure,
- de construire un abri de jardin, une piscine, un abri ouvert pour la voiture ou une pergola...

La demande d'autorisation préalable est également obligatoire pour des travaux sur ou dans votre maison, par exemple :

- transformer votre sous-sol en pièce d'habitation,
- aménager les combles,
- créer des ouvertures dans la toiture,

- rehausser votre maison ou de poser de nouvelles tuiles,
- remplacer des fenêtres ou volets anciens ou isoler votre maison par l'extérieur,
- rénover le crépi extérieur ou en changer la couleur.

Avant de réaliser votre projet et de commencer le chantier, il est essentiel de consulter au préalable le Plan Local d'Urbanisme (PLU) (sur le site internet de la mairie, dans la rubrique urbanisme) et de vérifier la zone dans laquelle votre terrain se situe pour l'application des règles. Des demandes particulières (Architecte des Bâtiments de France) sont aussi parfois nécessaires.

N'hésitez pas aussi à vous renseigner en Mairie urba@levis-saint-nom.fr et à consulter le site de la Mairie pour utiliser les formulaires officiels actualisés : <http://www.levis-saint-nom.fr/associations/reglement-plu-a-opah>

POINTS D'ATTENTION

- Les travaux les plus importants imposent de déposer un permis de construire et nécessitent selon la taille du projet, le recours obligatoire à un architecte.
- Le non-respect aux règles d'urbanisme constitue une infraction prévue au code de l'urbanisme et pouvant avoir de lourdes conséquences pour le contrevenant. ●



HORAIRES OUVERTURE MAIRIE

Lundi, mardi,
mercredi,
vendredi :
8h30-12h.
Jeudi :
8h30-12h
et 14h-20h.



(ÉTAT-CIVIL)

Naissances

HOUËL Martin le 15/11/2024

LEHOUX Mathis le 21/11/2024

Décès

ROSHARDT Thierry

le 11/11/2024

TREUFFET née FONTAINE Sylvie

le 15/11/2024

HERNIOU Guy le 30/12/2024

NOUBLI Hicham le 27/12/2024

→ AGENDA

VOS RENDEZ-VOUS A LÉVIS-SAINT-NOM

Mars Samedi 29 et dimanche 30 : Salon des Arts – F2L

Avril Jeudi 3 : Repas printanier – CCAS
Samedi 5 : Nettoyage de printemps - 14h30 parking de la Mairie
Commission Animations
Samedi 5 : Atelier Bien-être - Graines et Culture
Samedi 5 : Atelier "Le corps a la parole" - Sophr'Oh
Jeudi 10 : Repas printanier - Club des Jeunes d'Autrefois
Samedi 12 : Balade aux Mesnuls - AMICALE

Mai Du 12 au 16 : Escapade en Occitanie - Club des Jeunes d'Autrefois
Vendredi 16 : Balade dans le Vexin - AMICALE
Jeudi 22 : Journée de printemps à Briare - CCAS

Juin Vendredi 13 : Balade à Saclay et Vauhallan - AMCALE
Vendredi 20 : Fête de la Musique - FestiLévis
Samedi 28 et dimanche 30 : Gala de danse - F2L

Lévis Saint Nom

Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse

Lévis-infos

MARS 2025 - N°44

Journal municipal édité par la Mairie de Lévis-Saint-Nom

Directrice de la publication : Anne Grignon

Rédaction : Delphine Hilbert, Martial Goussard, Valérie Orain, Norbert Guadagnin, Stéphanie Lahilaire, Stéphane Jost, Daniel Gros, Muriel Vigie, Jacques Lerondeau.

Conception réalisation : A com. Anssens - Crédit photos : Mairie - F. Anssens - Pixabay

Siahvy - Miss Kalem - AILes - IGN C. Poulsen - M. Dumarov - DR.

MAIRIE LÉVIS-SAINT-NOM

Place Yvon Esnault

Tél. 01 34 61 82 05

Fax : 01 34 61 49 94

mairie@levis-saint-nom.fr

www.levis-saint-nom.fr

Ouvert : Lu - Ma - Me - Ve : 8h30-12h
Je : 8h30-12h - 14h-20h.